Bioéthique : alertes contre des "dérives"

Article rédigé par Philippe de Saint-Germain, le 07 février 2011

[AFP, 08/02/2011] — Plusieurs mouvements, dont la Fondation Jérôme-Lejeune et l'Alliance pour les droits de la vie, mettent en garde, avant le début aujourd'hui de l'examen par les députés du <u>projet de loi de bioéthique</u>, contre "les dérapages" et "les dérives eugéniques".

La Fondation Jérôme-Lejeune appelle les députés, dans un communiqué, "à faire preuve de lucidité, de cohérence et de courage, en soutenant des choix marqués par la volonté d'atténuer les dérives eugéniques et de restaurer la vie de tout être humain". Elle réclame l'interdiction de la recherche sur l'embryon "sans dérogation" et la suppression du projet de loi des "éléments développant l'eugénisme (notamment l'obligation faite aux médecins de proposer à toute femme enceinte les examens de dépistage prénatal)".

Dans un communiqué distinct, l'Alliance pour les droits de la vie estime que le projet de loi "accentue de graves atteintes à la dignité de l'être humain". Elle estime qu'en remplaçant le critère de "progrès thérapeutique" par celui de "progrès médical" pour autoriser la recherche sur l'embryon, "on élargit sans limite le champ d'expérimentation". "En obligeant les médecins à proposer le dépistage prénatal "à toute femme enceinte", c'est l'avortement encore plus systématique du foetus porteur de handicap qui se profile insidieusement", affirme-t-elle.

Le Collectif Les Amis d'Eléonore "demande un véritable débat autour de la discrimination des personnes trisomiques et demande au législateur des décisions fermes pour stopper la stigmatisation". "96% des enfants trisomiques dépistés sont encore avortés en France", souligne-t-il.

De son côté, **l'Association pour la Fondation de Service politique,** mouvement de laïcs chrétiens, "met en garde les parlementaires sur l'élargissement du don d'ovules aux jeunes femmes n'ayant jamais procréé" qu'elle qualifie de "nouvelle fuite en avant".
